

NATIONS UNIES  
ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/C.5/32/75  
5 décembre 1977  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Trente-deuxième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Points 100 et 72 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1978-1979

COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT : CONFERENCE DES  
NATIONS UNIES SUR LA COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

Incidences administratives et financières de la décision 5 (II) du  
Comité préparatoire de la Conférence (A/32/42, vol. II, partie IV)  
et du projet de résolution A/C.2/32/L.68

Etat présenté par le Secrétaire général conformément  
à l'article 153 du règlement intérieur

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
INTRODUCTION .....	1 - 6	2
I. HISTORIQUE DE LA CONFERENCE .....	7 - 19	4
II. COUT ESTIMATIF DE LA CONFERENCE .....	20 - 38	9

Annexes

- I. ESTIMATIONS SUCCESSIVES DU COUT TOTAL DE LA CONFERENCE
- II. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LA  
COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT
- III. PROGRAMME D'ACTIVITES D'INFORMATION

## INTRODUCTION

1. A sa 53ème séance, le 1er décembre 1977, la Deuxième Commission a adopté le projet de résolution A/C.5/32/L.68, tel qu'il avait été révisé oralement. Aux termes du septième alinéa du préambule de la résolution l'Assemblée générale prendrait note, entre autres, des rapports du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement sur ses première et deuxième sessions 1/. Aux termes du paragraphe 1 de la résolution, l'Assemblée générale déciderait de convoquer la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement à Buenos Aires du 30 août au 12 septembre 1978. Aux termes du paragraphe 2, l'Assemblée générale approuverait le programme d'activités envisagé dans le budget de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement, qui serait financé au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, tel qu'il figurait dans le rapport du Secrétaire général de la Conférence 2/.

2. Dans la décision 5 (II) qu'il a prise en septembre 1977, à sa deuxième session, le Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement (CTPD) a décidé de recommander à l'Assemblée générale :

a) De prévoir, afin de permettre à la Conférence d'examiner comme il se doit le grand nombre de questions de fond inscrites à son ordre du jour et sur lesquelles portera le Plan d'action, que les services nécessaires devront être assurés pour que puissent se tenir six séances par jour, soit simultanément une séance plénière et une séance de chacun des deux organes de session, le matin et l'après-midi;

b) De reporter la Conférence à août-septembre 1978;

c) D'adopter, sur le plan financier, les mesures nécessaires pour que puissent être couvertes les dépenses qu'entraînera la Conférence, dont un état figure dans le rapport contenant les recommandations du Secrétaire général de la Conférence relatives au budget de cette dernière (A/CONF.79/PC/8 et Add.1).

3. Il ressortait du tableau 10 b) du document A/CONF.79/PC/8 que le coût total de la Conférence et des travaux préparatoires était estimé à 2 097 600 dollars, non compris le coût des services de conférence pour les sessions du Comité préparatoire en 1977 qui ont été fournis, sans frais supplémentaire, par l'Organisation des Nations Unies. Dans le document A/CONF.79/PC/8/Add.1, on indiquait que le renvoi de la Conférence à août/septembre 1978 /recommandé par le Comité préparatoire dans sa décision 5 (II)/ entraînerait des dépenses additionnelles estimées à 232 900 dollars. On faisait observer par ailleurs qu'il était prévu de

---

1/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 42 (A/32/42), vol. I et II.

2/ A/CONF.79/PL/8 et Add.1.

réaliser en 1977 une économie de 132 600 dollars, ce qui ramènerait à 2 197 900 dollars le coût total de la Conférence tenue à ce moment-là.

4. Compte tenu des conclusions auxquelles est parvenu le Comité préparatoire, on a procédé à une nouvelle estimation des économies qui pouvaient être escomptées en 1977. En outre, il a fallu ajuster les chiffres relatifs au coût estimatif des services de conférence, la méthode de calcul ayant été améliorée. Après cette double révision, on prévoit que la Conférence coûtera au total 99 000 dollars de plus, soit 2 296 900 dollars. Sur ce montant, 602 200 dollars de dépenses seront engagées au titre de l'exercice biennal 1976-1977 et le solde, soit 1 694 700 dollars en 1978. La somme prévue pour 1978 comprend un montant de 962 400 dollars pour les services de conférence à fournir pour la troisième session du Comité préparatoire et la Conférence proprement dite, le solde (732 300 dollars) étant destiné à couvrir les dépenses au titre du Secrétariat de la Conférence, du programme d'appui à la formation et de la représentation à la Conférence de certaines organisations et de certains mouvements de libération nationale invités par l'Assemblée générale en vertu de la résolution 31/179.

5. Dans la section I du présent document, on trouvera des renseignements généraux sur la mise en place des arrangements relatifs à la Conférence, depuis les propositions initiales du Conseil d'administration du PNUD jusqu'aux conclusions auxquelles est parvenu le Comité préparatoire à sa deuxième session. Les incidences financières ayant de même évolué au cours des 18 derniers mois, on a fait figurer à l'annexe I, un tableau indiquant les estimations successives des dépenses.

6. Des renseignements détaillés sur le coût de la Conférence, selon les estimations actuelles, sont donnés à la section II ci-après.

## I. HISTORIQUE DE LA CONFERENCE

7. C'est le Groupe de travail sur la coopération technique entre pays en développement qui, le premier, a recommandé, dans son rapport final au Conseil d'administration (document DP/69), de tenir un colloque international sur la coopération technique entre pays en développement.

8. Le Conseil d'administration du PNUD a examiné la proposition du Groupe de travail à sa dix-huitième session et décidé de se prononcer définitivement en la matière à une session future, au vu des estimations du coût et d'autres détails pertinents. En juillet 1974, le Conseil économique et social a pris acte des rapports du Conseil d'administration du PNUD sur ses dix-septième et dix-huitième sessions. Conformément à la décision du Conseil d'administration, l'Assemblée générale, dans sa résolution 3251 (XXIX) du 4 décembre 1974, a prié le Conseil d'administration d'examiner à sa vingtième session, en même temps que la portée à lui donner, les mesures financières et autres mesures à prendre pour convoquer à une date rapprochée un colloque intergouvernemental sur la coopération technique entre pays en développement parrainé par le PNUD sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, et de faire rapport sur les mesures qu'il aurait prises à l'Assemblée générale lors de sa trentième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social lors de sa cinquante-neuvième session.

9. A sa vingtième session, le Conseil d'administration a recommandé à l'Administrateur de prendre les dernières dispositions en vue d'organiser quatre réunions régionales en consultation avec les gouvernements et les commissions régionales intéressées avant la fin de 1976, et a pris note avec satisfaction de l'offre de l'Argentine d'accueillir le colloque intergouvernemental mondial sur la coopération technique entre pays en développement 3/.

10. Dans sa résolution 1963 (LIX), le Conseil économique et social a noté avec satisfaction la décision prise par le Conseil d'administration et a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits, au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, pour financer les services de conférence relatifs aux réunions régionales et aux colloques intergouvernementaux régionaux et mondiaux sur la coopération technique entre pays en développement. Comme suite à cette recommandation, l'Assemblée générale a décidé à sa trentième session d'inscrire un montant de 98 000 dollars aux budgets des commissions régionales pour financer les réunions régionales. A la même session, elle a décidé, dans sa résolution 3461 (XXX) de fournir les fonds nécessaires, au titre du budget ordinaire, pour une conférence sur la coopération technique entre pays en développement remplaçant les colloques envisagés et devant être organisée et dirigée par le Programme des Nations Unies pour le développement, et prié le Conseil d'administration de présenter à l'Assemblée générale lors de sa trente et unième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, des recommandations concernant l'organisation de la conférence.

---

3/ Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante-neuvième session, Supplément No 2A (E/5703/Rev.1), par. 332.

11. A sa vingt et unième session, le Conseil d'administration du PNUD a prié l'Administrateur de préparer un document sur les questions relatives à l'organisation et au financement de la conférence pour que le Conseil l'examine à sa vingt-deuxième session 4/. A la même session, le Conseil d'administration a pris acte du rapport de l'Administrateur et décidé notamment, de recommander à l'Assemblée générale à sa trente et unième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, de convoquer la conférence à Buenos-Aires, du 23 août au 6 septembre 1977 3/. Des recommandations détaillées ont été faites concernant la Conférence et des crédits supplémentaires d'un montant de 60 000 dollars pour 1976 et de 120 000 dollars pour 1977 ont été ouverts au budget du PNUD pour financer les dépenses qui incomberaient au PNUD au titre des préparatifs de la Conférence 5/. Dans la même décision, l'Administrateur du PNUD a été prié de soumettre si nécessaire un budget révisé à la première session du Comité préparatoire 6/.

12. Le 4 août 1976, le Conseil économique et social a adopté sa résolution 2023 (LXI), sur la base des recommandations formulées par le Conseil d'administration. Dans cette résolution, le Conseil a notamment recommandé à l'Assemblée générale, à sa trente et unième session : a) de convoquer la Conférence à Buenos Aires en août-septembre 1977; b) de désigner le Comité de session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement chargé de la coopération technique entre pays en développement comme Comité préparatoire de la Conférence, qui devrait tenir trois sessions, si nécessaire, dont la première en janvier 1977; c) de prier le Secrétaire général et l'Administrateur du Programme de se consulter quant aux meilleurs moyens de fournir à la Conférence des services adéquats, compte tenu de l'expérience acquise par l'Organisation des Nations Unies, et particulièrement par le secrétariat du Conseil économique et social, pour ce qui est de l'organisation de conférences mondiales; d) de prier le Secrétaire général de fournir, au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, les fonds nécessaires pour financer le coût des services de conférence requis pour les réunions du Comité préparatoire et pour la Conférence elle-même; et e) de prier le Secrétaire général et l'Administrateur du Programme d'inclure la question de la coopération technique entre pays en développement parmi les principaux domaines sur lesquels porteront les activités du Services de l'information du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et les activités entreprises au titre du programme ordinaire d'information du Programme en 1977.

13. Les incidences financières de la décision du Conseil économique et social ont été présentées à l'Assemblée générale (A/C.5/31/23 et Corr.1), ainsi que les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/31/8/Add.15).

14. A sa trente et unième session, l'Assemblée générale a adopté sa résolution 31/179, par laquelle elle a :

---

4/ Ibid., soixante et unième session, Supplément No 2 (E/5779), par. 302.

5/ Ibid., Supplément No 2 A (E/5846/Rev.1), par. 512, décision I;

6/ Ibid., paragraphe 512, décision II.

a) Décidé de convoquer la Conférence des Nations Unies sur la coopération technique entre pays en développement à Buenos Aires, du 27 mars au 7 avril 1978;

b) Prié l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement d'assumer les fonctions de secrétaire général de la Conférence;

c) Prié le Secrétaire général d'inviter à la Conférence, en qualité de participants ou d'observateurs, selon le cas :

- i) Tous les Etats;
- ii) Les représentants des organisations qui ont reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous ses auspices;
- iii) Les représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine dans sa région;
- iv) Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie;
- v) Les institutions spécialisées et l'Agence internationale de l'énergie atomique, les commissions régionales et les organes intéressés de l'Organisation des Nations Unies;
- vi) Les organisations intergouvernementales intéressées;
- vii) Les organisations non gouvernementales intéressées dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social;

d) Prié le Secrétaire général de s'assurer que les dispositions nécessaires sont prises pour la participation effective à la Conférence des représentants des organisations qui ont reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous ses auspices, ainsi que des représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine, y compris les dispositions financières nécessaires concernant les frais de voyage et l'indemnité de subsistance;

e) Décidé que le Comité de session du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement chargé de la coopération technique entre pays en développement fera fonctions de Comité préparatoire de la Conférence et que, à cette fin, il sera ouvert à la participation de tous les Etats Membres, qui en seront membres à part entière, et tiendra trois sessions;

f) Décidé également de constituer un petit secrétariat chargé d'aider le Secrétaire général de la Conférence à s'acquitter de ses fonctions, qui sera composé du service chargé spécialement de la coopération technique entre pays en développement, pour les questions de fond, et du secrétariat du Conseil économique et social, pour les questions d'organisation;

g) Prié le Secrétaire général de convoquer la première session du Comité préparatoire en janvier 1977;

h) Décidé en outre que les crédits nécessaires pour préparer la Conférence en 1977, outre ceux qui ont déjà été approuvés par le Programme des Nations Unies pour le développement au titre des préparatifs et de l'organisation de la Conférence, et y compris ceux qui pourraient être nécessaires pour renforcer les services existants, seront ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, et que le Comité préparatoire formulera des recommandations détaillées à l'intention de l'Assemblée générale, à sa trente-deuxième session, concernant le budget total de la Conférence à financer au titre du budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies;

i) Décidé que l'arabe figurera au nombre des langues de la Conférence;

j) Prié le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général de la Conférence de s'assurer le concours du Service de l'information du Secrétariat et de la Division de l'information du Programme des Nations Unies pour le développement, ainsi que des services intéressés des organismes des Nations Unies, en vue d'entreprendre un programme d'activités d'information destiné à susciter et à entretenir l'intérêt du monde entier pour sa Conférence et ses objectifs.

15. L'Assemblée générale a été saisie des incidences financières de cette résolution (A/C.5/31/93). Etant donné le peu de temps disponible alors, il n'a pas été présenté de prévisions de dépenses au titre du programme d'activités d'information, mais le Secrétaire général a indiqué qu'il avait l'intention de s'informer des vues du Comité préparatoire à sa première session et, par la suite, de solliciter l'assentiment du Comité consultatif, dans le courant de l'année 1977, pour faire une avance en vertu des dispositions de la résolution 3540 (XXX) relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1976-1977. Dans son rapport pertinent (A/31/8/Add.2), le Comité consultatif a noté :

a) Que le Comité préparatoire de la Conférence élaborerait des recommandations détaillées à l'intention de l'Assemblée générale à sa trente-deuxième session;

b) Que, à ce stade, l'ordre du jour de la Conférence n'était que provisoire. En conséquence, le Comité consultatif a recommandé à l'Assemblée générale, à ce stade, d'ouvrir seulement un crédit suffisant pour permettre au Secrétaire général d'engager les dépenses nécessaires pour commencer les travaux liés à la Conférence, les dépenses supplémentaires qu'il pourrait être nécessaire d'engager en 1977 devant être financées à l'aide d'une avance faite en vertu des dispositions de la résolution 3540 (XXX) de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires de l'exercice biennal 1976-1977.

16. Le Comité préparatoire a tenu sa première session en janvier 1977. A cette session, le Comité a décidé de faire siennes les recommandations (A/CONF.79/PC/4 et Corr.1) formulées par le Secrétaire général de la conférence quant au budget total pour 1977 et de lui demander de prendre les dispositions nécessaires, par

l'intermédiaire du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies agissant en vertu des dispositions de la résolution 3540 (XXX) de l'Assemblée générale relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, pour obtenir une avance en vue de financer le solde des dépenses à engager en 1977, en sus du crédit approuvé par l'Assemblée générale à sa trente et unième session. En outre, le Comité préparatoire a décidé de prier le Secrétaire général de la Conférence d'inclure dans son rapport au Comité consultatif une demande d'ouverture de crédit pour cinq conseillers régionaux chargés d'aider les gouvernements des pays les moins avancés et d'autres pays en développement à préparer leurs rapports nationaux 7/.

17. Conformément à ce qui est dit plus haut, une nouvelle avance a été demandée au Comité consultatif - et obtenue en mai 1977 - spécifiquement au titre du programme d'activités d'information visé plus haut au paragraphe 13 j) et des conseillers régionaux mentionnés au paragraphe 15.

18. La deuxième session du Comité préparatoire s'est tenue au Siège de l'ONU, à New York, du 20 au 26 septembre 1977. Le Comité était saisi du document A/CONF.79/PC/8, intitulé "Recommandations concernant le budget de la Conférence : rapport du Secrétaire général de la Conférence", ainsi que du document A/CONF.79/PC/8/Add.1, contenant un état des incidences administratives et financières de la proposition tendant à reporter la Conférence de mars-avril 1978 à août-septembre 1978.

19. Les prévisions détaillées qui figurent dans la Section II du présent document ont été établies en tenant pleinement compte des décisions prises par le Comité préparatoire à sa deuxième session, y compris la décision 3 (II) relative à l'ordre du jour provisoire de la Conférence, dont le texte est reproduit à l'annexe II.

---

7/ Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-deuxième session, Supplément No 42 (A/32/42), par. 68, décision 1 (I).



II. COUT ESTIMATIF DE LA CONFERENCE

20. Les prévisions de dépenses révisées soumises ci-après constituent les dernières estimations établies à l'issue de la deuxième session du Comité préparatoire. Il y est tenu compte de l'expérience acquise en 1977, ainsi que de la nécessité de différer certaines activités jusqu'en 1978 en raison de la décision de reporter la conférence à août-septembre 1978. Les chiffres pour 1977 sont ceux qui figureront dans le rapport final sur l'exécution du budget-programme de 1976-1977; ils comprennent un crédit de 120 000 dollars ouvert par le PNUD pour 1977.

Tableau 1 a)

Récapitulation par programme d'activités  
 (En dollars)

Programme d'activités	1977	1978	Total
I. Secrétariat de la Conférence :			
A. Bureau du Secrétaire général (y compris le personnel temporaire et les consultants nécessaires pour établir les documents de base) <u>a/</u>	290 300	457 100	747 400
B. Secrétariat du Conseil économique et social	57 200	68 700	125 900
II. Groupe de consultants	45 000	-	45 000
III. Conseillers régionaux	70 700	-	70 700
IV. Représentation à la Conférence	-	17 500	17 500
V. Programme d'activités d'information	139 000	189 000	328 000
Total partiel	602 200	732 300	1 334 500
VI. Coûts des services de conférence <u>b/</u>			
A. Sessions du Comité préparatoire	- <u>c/</u>	162 300	162 300
B. Conférence	-	800 100	800 100
Total partiel	-	962 400	962 400
Total	602 200 <sup>d/</sup>	1 694 700	2 296 900

a/ Y compris les frais de voyage.

b/ Voir plus loin, par. 33.

c/ Financé dans les limites du montant total des crédits ouverts en 1976-1977 pour le Département des conférences (chap. 23).

d/ Y compris une contribution du PNUD de 120 000 dollars. Les crédits ouverts et non utilisés en 1977 figureront dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget de 1976-1977.

/...

Tableau 1 b)

## Récapitulation par objet de dépense

(En dollars)

	1977	1978	Total
Traitements et dépenses communes de personnel :			
Bureau du Secrétaire général	259 800	407 600	667 400
Secrétariat du Conseil économique et social	56 000	63 700	119 700
Groupe de consultants	45 000	-	45 000
Conseillers régionaux	5 700	-	5 700
Services de conférence <u>a/</u>	<u>b/</u>	962 400 <u>c/</u>	962 400
	366 500	1 433 700	1 800 200
Frais de voyage	78 700	37 500	116 200
Programme d'activités d'information <u>d/</u>	139 000	189 000	328 000
Frais généraux de fonctionnement	5 500	27 500	33 000
Dépenses de représentation	1 000	7 000	8 000
Fournitures et accessoires	1 500	-	1 500
Mobilier et matériel	10 000	-	10 000
	602 200	1 694 700	2 296 900

a/ Y compris les frais de voyage lors de la nomination et de la cessation de service.

b/ Financé dans les limites du montant total des crédits ouverts en 1976-1977 pour le Département des conférences.

c/ Voir plus loin, par. 33.

d/ Services contractuels essentiellement.

21. On trouvera dans les paragraphes suivants des prévisions détaillées pour chacun des programmes d'activités indiqués au tableau 1 a).

Tableau 2

Secrétariat de la Conférence : Bureau du Secrétaire général de la Conférence, y compris le personnel temporaire et les consultants nécessaires pour établir la documentation de base

(En dollars)

	1977	1978
Secrétariat de la Conférence :		
1 SSG; 1 D-1; 1 P-4; 1 P-3; 1 G-5; 3 G-4	113 000	259 000
Personnel chargé de la documentation :		
2 P-5/4; 2 G-4	79 800	118 600
Effectif total du personnel de la Conférence	192 800	377 600
Heures supplémentaires	-	3 000
Consultants (y compris les frais de voyage)	67 000	27 000
Frais de voyage du personnel	12 500	20 000
Frais généraux de fonctionnement	5 500	22 500
Dépenses de représentation	1 000	7 000
Fournitures et accessoires	1 500	-
Mobilier et matériel	10 000	-
Total	290 300	457 100

22. En ce qui concerne le secrétariat de la Conférence et le personnel chargé de la documentation, les effectifs pour 1978 seraient identiques à ceux qui ont déjà été approuvés par l'Assemblée générale à sa trente et unième session. Au cas où l'Assemblée générale approuverait le report de la Conférence à août-septembre 1978, des fonds supplémentaires seraient nécessaires au titre du personnel, en raison de l'allongement de la période préparatoire. Ces crédits seraient nécessaires jusqu'à la fin de 1978 pour permettre, après la Conférence, l'exécution des activités administratives et techniques complémentaires nécessaires, notamment la préparation des propositions qui seront soumises à l'Assemblée générale à sa trente-troisième session et au Conseil d'administration du PNUD en janvier 1979, à sa vingt-septième session.

/...

23. Durant la période qui précédera et suivra immédiatement la Conférence, les activités du secrétariat seront intensifiées. On prévoit qu'il faudra pour cette raison engager des dépenses de 3 000 dollars au titre des heures supplémentaires.
24. De plus, un crédit de 18 000 dollars sera nécessaire au titre des services de consultant pour la préparation de documents relatifs à divers points de l'ordre du jour; ces travaux étaient initialement prévus pour 1977 mais seront sans doute reportés à 1978. En outre, il faudra deux mois de travail de consultant, pour un coût total estimé à 9 000 dollars en 1978 pour mettre au point le projet de plan d'action devant être examiné par le Comité préparatoire à sa troisième session, prévue du 15 au 19 mai 1978.
25. Un crédit de 20 000 dollars est demandé pour 1978 au titre des frais de voyage du secrétaire général de la Conférence et de membres du secrétariat de la Conférence en vue de consultations avec les gouvernements, les institutions spécialisées et d'autres organisations participant à la Conférence.
26. Les frais généraux de fonctionnement du secrétariat s'élèveraient en 1978 à 22 500 dollars, dont 14 000 dollars pour les dépenses de communications, 2 500 dollars pour les fournitures et accessoires, 1 000 dollars pour les dépenses diverses et 5 000 dollars pour des installations de photocopie.
27. Il est prévu que 7 000 dollars environ seront nécessaires pour une réception, en supposant que 1 000 participants à la Conférence y assisteront.

Tableau 3

Secrétariat du Conseil économique et social  
(En dollars)

	1977	1978
Personnel temporaire : 1 P-5 et 1 G-4	55 000	63 200
Heures supplémentaires	1 000	500
Frais de voyage	1 200	-
Frais généraux de fonctionnement	-	5 000
	<hr/> 57 200	<hr/> 68 700

28. Si l'Assemblée générale approuve la recommandation visant à reporter la Conférence à août-septembre 1978, le Secrétaire général a l'intention de maintenir jusqu'à la fin de 1978 les deux postes du secrétariat du Conseil économique et social financés à l'aide de crédits ouverts pour du personnel temporaire. Le secrétariat du Conseil économique et social aidera le secrétariat de la Conférence pour les activités consécutives à la Conférence, notamment pour assurer la liaison avec l'Assemblée générale.

Tableau 4

Groupe de consultants et conseillers régionaux  
(En dollars)

	1977	1978
Groupe de consultants	45 000	-
Conseillers régionaux	70 700	-
	<u>115 700</u>	<u>-</u>

29. Des dépenses ont été engagées en 1977 au titre du groupe de consultants et des conseillers régionaux. Aucune autre dépense à ce titre n'est prévue pour 1978.

Tableau 5

Représentation à la Conférence  
(En dollars)

	1977	1978
Frais de voyage et indemnités de subsistance :		
Représentants des organisations qui ont reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale	-	2 500
Représentants des mouvements de libération nationale	-	15 000
	<u>-</u>	<u>17 500</u>

/...

30. Dans sa résolution 31/179, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général d'inviter à la Conférence sur la coopération technique entre pays en développement les représentants des organisations qui ont reçu une invitation permanente de l'Assemblée générale à participer aux sessions et aux travaux de toutes les conférences internationales convoquées sous ses auspices, en qualité d'observateurs, conformément à la résolution 3237 (XXIX), du 22 novembre 1974. Le Secrétaire général estime à 2 500 dollars les dépenses qu'entraînerait la participation d'une de ces organisations.

31. Dans sa résolution 31/179, l'Assemblée générale a prié également le Secrétaire général d'inviter à la Conférence les représentants des mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine. Ces représentants participeraient en qualité d'observateurs, conformément à la résolution 3280 (XXIX) de l'Assemblée générale, en date du 10 décembre 1974. Il faudrait ouvrir un crédit de 15 000 dollars pour financer la participation de six de ces mouvements.

Tableau 6

Programme d'activités d'information

(En dollars)

	1977	1978
Appui aux efforts nationaux jugés utiles à l'échelon international	11 700	30 000
Documentation produite par l'Organisation des Nations Unies en vue de l'utilisation sur le plan national	37 100	20 000
Mise au courant des responsables de la diffusion de l'information	53 600	74 000
Personnel temporaire et frais de voyage au titre de l'ensemble des programmes d'information précédant la Conférence	-	13 900
Compte rendu des activités de la Conférence	-	7 700
Exposition de la Conférence	36 600	43 400
Total	139 000	189 000

32. Le coût total des activités d'information relatives à la Conférence et à la phase préparatoire est estimé à 328 000 dollars pour 1977 et 1978. Initialement, on pensait que, sur ce montant, 212 400 dollars seraient nécessaires en 1977 et le reste (115 600 dollars) en 1978, et c'est ce qui a été indiqué au Comité préparatoire. Toutefois, du fait que par la suite il a été recommandé de reporter la Conférence, le Comité préparatoire a été informé dans le document A/CONF.79/PC.8/Add.1 qu'il faudrait renvoyer à 1978 certaines activités préalables

à la Conférence prévues pour 1977. Sur le montant de 212 400 dollars initialement approuvé pour 1977 au titre du programme d'activités d'information, 73 400 dollars devraient être reportés à 1978 pour que les activités prévues puissent être exécutées en temps voulu. Ce réaménagement du calendrier des activités n'a pas d'incidences sur le volume total prévu du programme d'information, qui est décrit en détail aux paragraphes 14 à 29 du document A/CONF.79/PC.8. Pour l'information de l'Assemblée générale, ce programme est reproduit à l'annexe III.

Tableau I

Coût des services de conférence pour la troisième session  
 du Comité préparatoire

	Nombre de fonction- naires	Nombre de jours	Coût par jour	1978 (Dollars)	
<u>Interprétation (en six langues)</u>					
Traitements	18	7	169	21 300	
Frais de voyage a/	18			<u>20 100</u>	41 400
<u>Documentation à établir avant la session (50 pages)</u>					
Traitements					
Traduction	10	7	129	9 000	
Révision	5	7	138	4 800	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	10	7	49	3 400	
- personnel recruté sur le plan local	1	5	32	200	
Frais de voyage b/	25			<u>27 900</u>	45 300
<u>Documentation à établir pendant la session (50 pages)</u>					
Traitements					
Traduction	10	7	129	9 000	
Révision	5	7	138	4 800	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	10	7	49	3 400	
- personnel recruté sur le plan local	1	5	32	<u>200</u>	17 400
<u>Documentation à établir après la session (120 pages)</u>					
Traitements					
Traduction	10	16	129	20 600	
Révision	5	16	138	11 000	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	10	16	49	7 800	
- personnel recruté sur le plan local	1	14	32	<u>500</u>	39 900
<u>Reproduction et distribution</u>					18 000
Autre personnel des services de conférence	2	5	32	<u>300</u>	162 300

a/ Tous non recrutés sur le plan local.

b/ Dans l'hypothèse où le personnel linguistique non recruté sur le plan local nécessaire pour la documentation à établir pendant la session sera également chargé de la documentation à établir avant la session et après la session.

/...



33. Comme on l'a indiqué ci-dessus, le Comité préparatoire, qui s'est réuni en janvier et en septembre 1977, doit se réunir de nouveau en janvier 1978, à New York, pendant cinq jours. Il faudra des installations de conférence pour assurer le service de deux séances par jour, les langues étant l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe. Le coût de la session est calculé sur la base du "coût intégral", c'est-à-dire en partant de l'hypothèse qu'aucune des dépenses supplémentaires liées à la session du Comité préparatoire ne pourra être absorbée dans les limites des crédits déjà ouverts. Les ouvertures de crédits supplémentaires qui pourraient éventuellement être nécessaires pour la session du Comité préparatoire seront reflétées dans l'état récapitulatif qui sera présenté à l'Assemblée générale vers la fin de la session en cours, lorsque l'on déterminera dans quelle mesure les travaux en question pourront être absorbés dans les limites des ressources disponibles.

Tableau 8

## Coût des services de conférence pour la Conférence

	Nombre de fonction- naires	Nombre de jours	Coût par jour	1978 (Dollars)	
<u>Interprétation (en six langues)</u>					
Traitements	54	14	169	127 800	
Frais de voyage a/	54			<u>60 200</u>	188 000
<u>Documentation à établir avant la session (1 000 pages)</u>					
Traitements					
Traduction	30	45	129	174 200	
Révision	15	45	138	93 200	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	27	45	49	59 500	
- personnel recruté sur le plan local	6	43	32	8 300	
Frais de voyage b/	72			<u>80 300</u>	415 500
<u>Documentation à établir pendant la session (300 pages)</u>					
Traitements					
Traduction	30	14	129	54 200	
Révision	15	14	138	29 000	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	27	14	49	18 500	
- personnel recruté sur le plan local	6	12	32	<u>2 300</u>	104 000

Tableau 8 (suite)

	Nombre de fonction- naires	Nombre de jours	Coût par jour	1978 (Dollars)	
<u>Documentation à établir après la session</u> (100 pages)					
Traitements					
Traduction	20	5	129	12 900	
Révision	10	5	138	6 900	
Dactylographie - personnel non recruté sur le plan local	20	5	49	4 900	
- personnel recruté sur le plan local	2	5	32	<u>300</u>	25 000
<u>Reproduction et distribution</u>					65 300
<u>Autre personnel des services de conférence</u>	6	12	32		<u>2 300</u>
					<u>800 100</u>

a/ Tous non recrutés sur le plan local.

b/ Dans l'hypothèse où le personnel linguistique non recruté sur le plan local nécessaire pour la documentation à établir pendant la session sera également chargé de la documentation à établir avant la session et après la session.

34. A sa première session, en janvier 1977, le Comité préparatoire a décidé de réviser le projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence en y ajoutant des questions et en élargissant le champ des questions à étudier. Le Comité préparatoire a également décidé que la session plénière tiendrait un débat général et qu'un comité de session étudierait certains points de l'ordre du jour. A sa deuxième session, le Comité a décidé de recommander d'assurer à la Conférence les services nécessaires pour tenir six séances par jour, à savoir trois séances simultanées le matin et trois l'après-midi - pour la Conférence plénière et deux organes de session.

35. Lorsque le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné l'état des incidences financières de la Conférence (A/C.5/31/23), il a noté que le volume proposé pour la documentation à établir avant la session était de 1 000 pages. Dans son rapport (A/31/8/Add.15), le Comité a noté "que le volume de la documentation à établir avant la session (1 000 pages) a été surestimé. En conséquence, le Comité recommande de réduire de 30 000 dollars le crédit demandé pour les services de conférence".

36. Toutefois, compte tenu de l'ordre du jour élargi de la Conférence et de l'adjonction d'un deuxième comité de session, le secrétaire général de la Conférence pense que le volume de la documentation à établir avant la session atteindra 1 000 pages. On s'est donc fondé, pour établir les présentes prévisions, sur un volume de 1 000 pages pour la documentation à établir avant la session.

37. Le coût estimatif du service de six séances par jour en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe pendant une période de 12 jours est indiqué dans le tableau 8 ci-dessus. Comme dans le cas de la session du Comité préparatoire (voir plus haut, par. 33), les dépenses afférentes à la Conférence ont été calculées sur la base du coût intégral et sont sujettes à révision dans les conditions indiquées plus haut au paragraphe 33.

38. En résumé, si l'Assemblée générale approuve le projet de résolution A/C.2/32/L.68, il faudrait à ce stade ouvrir un crédit de 732 300 dollars au chapitre 4 du budget, le solde de 962 400 dollars correspondant au coût des services de conférence étant sujet à révision lorsque le plan des conférences sera examiné dans son ensemble avant la fin de la session en cours de l'Assemblée générale. En outre, il faudrait ouvrir au chapitre 25 un crédit de 132 000 dollars au titre des contributions du personnel, qui serait compensé par un montant équivalent au chapitre premier des recettes.



Annexe I

ESTIMATIONS SUCCESSIVES DU COUT TOTAL DE LA CONFERENCE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Trente et unième session de l'Assemblée générale													
Montants estimatifs révisés comme suite à la soixante et unième session du Conseil d'Administration du PNUD													
	Rapport du CCQAB <sup>a/</sup> sur le document A/C.5/31/23 (A/C.5/31/23)		Incidences financières de la résolution 31/179 (A/C.5/31/95)		Rapport du CCQAB <sup>b/</sup> sur le document A/C.5/31/95 (A/31/9/Add.22)		Avance approuvée par le CCQAB en 1977		Montants estimatifs révisés b/ présentés à la deuxième session du Comité préparatoire (A/CONF.79/PC.5) (Add.1)		Rapports finals sur l'exécution du budget de 1976-1977 (A/C.5/32/...) (12)		Total des montants estimatifs révisés, colonnes 8 à 12
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
<b>Coûts pour 1977</b>													
I. Secrétariat de la Conférence :													
A. Bureau du Secrétaire général	97,6	-	-	483,4	(204,1)	279,3	-	376,9	-	-	-	(86,6)	290,3
B. Secrétariat du Conseil économique et social	-	73,6	(11,6)	10,0	(10,0)	62,0	-	62,0	-	-	-	(4,8)	57,2
II. Groupe de consultants	-	-	-	72,7	-	72,7	-	72,7	-	-	-	(27,7)	45,0
III. Conseillers régionaux	-	-	-	-	-	-	117,0	117,0	-	-	-	(46,3)	70,7
IV. Représentation à la Conférence	-	-	-	-	-	-	-	-	190,0	-	-	-	-
V. Programme d'activités d'information	22,4	13,5	(13,5)	-	-	-	-	212,4	-	-	-	(73,4)	139,0
VI. Coût des services de conférence :	120,0	87,1	(25,1)	566,1	(214,1)	414,0	307,0	861,0	-	-	-	(230,8)	602,2
A. Sessions du Comité préparatoire	-	22,9	-	-	-	22,9	-	22,9	-	-	(22,9) <sup>d/</sup>	-	-
B. Conférence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	120,0	110,0	(25,1)	566,1	(214,1)	436,9	307,0	863,9	-	-	(22,9)	(238,8)	602,2
<b>Coûts pour 1978</b>													
I. Secrétariat de la Conférence :													
A. Bureau du Secrétaire général	-	-	-	276,1	-	276,1	-	276,1	(38,3) <sup>d/</sup>	201,3	-	18,0	457,1
B. Secrétariat du Conseil économique et social	-	-	-	21,2	-	21,2	-	21,2	15,9	31,6	-	-	68,7
II. Groupe de consultants	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
III. Conseillers régionaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IV. Représentation à la Conférence	-	-	-	17,5	-	17,5	-	17,5	-	-	-	-	17,5
V. Programme d'activités d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	115,6	-	-	73,4	189,0
VI. Coût des services de conférence :	-	-	-	314,8	-	314,8	-	314,8	95,2	232,9	-	91,4	732,3 e/
A. Sessions du Comité préparatoire	-	45,8	-	-	-	45,8	-	45,8	31,2	-	85,3 <sup>d/</sup>	-	162,3
B. Conférence	-	358,5	-	-	-	358,5	-	358,5	413,1	-	28,5	-	800,1
	-	404,3	-	314,8	-	719,1	-	719,1	537,5	232,9	113,8	91,4	1 694,7
<b>Coût total pour 1977-1978</b>													
I. Secrétariat de la Conférence :													
A. Bureau du Secrétaire général	97,6	-	-	759,5	(204,1)	555,4	-	653,0	(38,3)	201,3	-	(68,6)	747,4
B. Secrétariat du Conseil économique et social	-	73,6	(11,6)	31,2	(10,0)	83,2	-	83,2	15,9	31,6	-	(4,8)	125,9
II. Groupe de consultants	-	-	-	72,7	-	72,7	-	72,7	-	-	-	(27,7)	45,0
III. Conseillers régionaux	-	-	-	-	-	-	117,0	117,0	-	-	-	(46,3)	70,7
IV. Représentation à la Conférence	-	-	-	17,5	-	17,5	-	17,5	-	-	-	-	17,5
V. Programme d'activités d'information	22,4	13,5	(13,5)	-	-	-	190,0	212,4	115,6	-	-	-	288,0
VI. Coût des services de conférence :	120,0	87,1	(25,1)	880,9	(214,1)	728,8	307,0	1 555,8	95,2	232,9	-	(147,4)	1 334,5
A. Sessions du Comité préparatoire	-	68,7	-	-	-	68,7	-	68,7	31,2	-	62,4	-	162,3
B. Conférence	-	358,5	-	-	-	358,5	-	358,5	413,1	-	28,5	-	800,1
	120,0	514,3	(25,1)	880,9	(214,1)	1 156,0	307,0	1 585,0	537,5	232,9	90,9	(147,4)	2 296,9

a/ Le CCQAB n'a fait rapport que sur les montants estimatifs pour 1977.

b/ Les colonnes 9 et 10 complètent la colonne 8, dont il ne faut pas les dissocier.

c/ En 1977, les services de conférence ont été fournis par le Département des conférences sans que cela entraîne de dépenses supplémentaires.

d/ Le montant estimatif révisé pour 1978 présenté au Comité préparatoire à sa deuxième session (237 000 dollars) est inférieur de 38 500 dollars au montant estimatif initial (267 100 dollars) et ce en partie comme suite aux recommandations du Comité consultatif concernant l'effectif total du secrétariat de la Conférence.

e/ Un crédit de 732 500 dollars est demandé pour l'exercice biennal 1978-1979.

f/ Ajustement par rapport au coût indiqué antérieurement, conformément à la procédure actuelle selon laquelle le coût des services de conférence est calculé sur la base du "coût intégral", c'est-à-dire en partant de l'hypothèse que les dépenses ne pourront pas être absorbées dans les limites des ressources existantes.



Annexe II

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES  
SUR LA COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT

1. Ouverture de la Conférence.
2. Election du Bureau.
3. Adoption du règlement intérieur.
4. Pouvoirs des représentants à la Conférence :
  - a) Constitution de la Commission de vérification des pouvoirs;
  - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
5. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
6. La coopération technique entre pays en développement, nouvelle dimension de la coopération internationale en vue du développement :
  - a) Rapports entre la coopération technique entre pays en développement et la coopération économique, scientifique, sociale et culturelle entre ces pays;
  - b) Rapports entre la coopération internationale en général et la coopération technique entre pays en développement en tant que moyen de renforcer et de rendre plus efficaces les moyens de développement aux fins de la coopération internationale;
  - c) Rôle de la coopération technique entre pays en développement dans la recherche d'approches et de stratégies nouvelles en vue de la solution de problèmes de développement commun;
  - d) Participation accrue des pays les moins avancés et des pays désavantagés sur le plan géographique à la coopération technique entre pays en développement;
  - e) Mesures visant à renforcer la confiance dans les possibilités actuelles et potentielles de coopération technique entre pays en développement;
  - f) Elaboration et exploitation d'un système documentaire à vocation pratique concernant le potentiel technique de pays en développement que peuvent mettre à profit d'autres pays en développement;
  - g) Détermination des sources et méthodes de financement existantes et possibles pour la coopération technique entre pays en développement;

/...

- h) Mesures visant à réduire, par la promotion de la coopération technique entre pays en développement, l'exode des compétences qui touche les pays en développement;
  - i) Mesures visant à stimuler et à renforcer les services de consultants, les services d'études techniques et autres services techniques des pays en développement, ainsi que la fourniture et l'acquisition desdits services, du matériel et des matériaux de ces pays, par la promotion de la coopération technique entre pays en développement;
  - j) Mise en place d'un programme général d'information et d'enseignement destiné à faire mieux connaître l'importance et la nature de la coopération technique entre pays en développement, notamment le rôle que doivent jouer les secteurs tant public que privé aux fins de cette coopération.
7. Dispositions d'ordre institutionnel à prendre sur le plan national pour promouvoir et administrer la coopération technique entre pays en développement :
- a) Dispositions d'ordre administratif, juridique et financier;
  - b) Participation des secteurs public et privé.
8. Dispositions d'ordre institutionnel à prendre sur le plan international pour promouvoir et administrer la coopération technique entre pays en développement et la participation des pays développés, du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales :
- a) Dispositions d'ordre administratif et financier à prendre aux niveaux bilatéral, multilatéral, régional et interrégional;
  - b) Rôle et participation du Programme des Nations Unies pour le développement et des autres organes et organismes des Nations Unies;
  - c) Rôle et participation d'autres organisations internationales.
9. Adoption d'un plan d'action pour la promotion et la mise en oeuvre de la coopération technique entre pays en développement.





Annexe III

PROGRAMME D'ACTIVITES D'INFORMATION a/

Tableau 1

(Dollars)

Activité	1977 Crédits ouverts et avances	1978 Prévisions de dépenses
A. Appui fourni aux efforts nationaux, documentation produite par l'Organisation des Nations Unies en vue de l'utilisation sur le plan national, mise au courant des responsables de l'information	162 400	64 000
B. Aide temporaire et frais de déplacement au titre de l'ensemble du programme d'information précédant la Conférence	-	13 900
C. Compte rendu des activités de la Conférence	-	7 700
D. Exposition de la Conférence	50 000	30 000
Total	212 400	115 600 <u>b/</u>

a/ Présenté au Comité préparatoire (A/CONF.79/PC/8).

b/ Pour une estimation ultérieure de la ventilation de ces dépenses par années, voir texte du paragraphe 32 ci-dessus).

1. Le montant total des crédits que le Secrétaire général de la Conférence avait demandé d'ouvrir au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies pour le programme d'appui à l'information en 1977 s'élevait à 264 800 dollars, ainsi qu'il est indiqué dans le document A/CONF.79/PC.4. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé l'ouverture d'un crédit de 190 000 dollars. Si l'on ajoute à ce montant le crédit de 22 400 dollars ouvert auparavant au budget d'administration du PNUD, un montant total de 212 400 dollars a été affecté au programme en 1977.

/...

2. Du fait que les ressources obtenues ont été inférieures aux prévisions, on a entrepris de modifier le programme de publication financé au titre du budget de la Division de l'information du PNUD pour 1977, sur lequel de nombreux engagements de dépenses sont déjà imputés, et des engagements supplémentaires estimés à 27 000 dollars seront imputés sur le budget du PNUD. De ce fait, la part des dépenses relatives au programme d'information de la Conférence sur la CTPD, qui sera financée par le PNUD, s'élèvera à environ 50 000 dollars, auxquels s'ajoute le coût de 18 mois de travail d'administrateur, près de 40 000 dollars de ce montant étant imputés sur le budget de la Division de l'information.

3. En outre, on cherche à obtenir à l'extérieur des contributions volontaires spéciales, en particulier pour permettre l'exécution de nouvelles activités qui paraîtraient nécessaires compte tenu de l'évolution de la situation avant la Conférence. On pourrait notamment envisager de faire participer un certain nombre de représentants d'associations professionnelles, techniques et bénévoles de pays en développement à des activités précédant la Conférence (par exemple en les invitant aux rencontres régionales et à l'atelier qui, à l'origine, étaient prévus pour les responsables de l'information des pays du tiers monde); on pourrait également élaborer et publier un Atlas de la coopération technique et constituer et publier un manuel illustré des techniques de base qui se prêtent à un échange entre pays en développement.

4. Comme ils y sont invités au paragraphe 10 de la résolution 31/179 de l'Assemblée générale, les services d'information des autres organismes des Nations Unies collaborent avec le PNUD à des actions particulières relatives à la CTPD dans la limite des crédits ouverts à cette fin dans leur propre budget et dans les domaines du développement qui les intéressent. Trois organismes des Nations Unies prévoient de consacrer des numéros entiers de leur magazine à la CTPD; trois autres font figurer la CTPD parmi les autres questions qui seront traitées dans les séminaires qu'ils organisent à l'intention de la presse; deux autres publient des brochures contenant des analyses de ce qui se fait et de ce qui pourrait se faire dans leur domaine de compétence particulier en matière de CTPD et un certain nombre d'organismes rassemblent des documents afin de publier des études spécifiques sur des cas de CTPD à l'intention des planificateurs de l'information de la Conférence.

5. Pour exécuter le programme d'activités d'information sur la conférence prévu pour 1978, tel qu'il est déjà envisagé dans le document A/CONF.79/PC.4, on prévoit maintenant qu'il faudra disposer de 115 600 dollars au titre du budget spécial de la Conférence. Sur ce montant, 94 000 dollars devraient servir à achever en 1978 des activités commencées en 1977 et pour lesquelles le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a autorisé, à sa session du mois de mai, l'ouverture des crédits nécessaires en 1977, 7 700 dollars sont prévus pour couvrir les frais qu'entraînera le compte rendu des activités de la Conférence et le reste, soit 13 900 dollars, le coût du personnel temporaire et les frais de déplacement à prévoir en 1978 au titre de l'ensemble du programme d'information précédant la Conférence.

6. Les activités entreprises en 1977 à l'aide des crédits, dont le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a approuvé l'ouverture et qu'il faut achever en 1978 selon le calendrier prévu à l'origine, sont indiquées au tableau 2 de la présente annexe.

Tableau 2  
(Dollars)

Activité	Crédits supplémentaires nécessaires en 1978 pour achever ces activités
1. Appui fourni aux efforts nationaux jugés utiles à l'échelon international	5 000
2. Mise au courant des responsables de l'information des pays du tiers monde :	
a) Commande et diffusion d'articles établis par les services de presse des pays du tiers monde	2 000
b) Sessions d'information au niveau régional et interrégional avec la participation d'un certain nombre de responsables de l'information des pays du tiers monde qui ne pourraient pas assister à la Conférence :	
i) Rencontres régionales (série de quatre réunions dont la dernière est prévue pour 1978)	15 000
ii) Participation à la Conférence et à l'atelier interrégional, notamment de journalistes choisis parmi ceux qui ont assisté aux rencontres régionales (37 700 dollars), et planification et gestion de l'atelier (4 300 dollars)	42 000
3. Exposition de la Conférence	30 000
	<hr/>
Total	94 000

7. Le montant des crédits nécessaires pour achever les activités mentionnées aux rubriques 1 et 2 a) du tableau 2 ci-dessus, déjà commencées ou dont le début était prévu pour 1977, sera respectivement de 5 000 et 2 000 dollars; il est essentiel de mener ces activités à terme si l'on veut atteindre les objectifs du programme d'appui à l'information a/. On continuera à commander des articles et à tenir des sessions

a/ A/CONF.79/PC/4, par. 22 et 23.

d'information au niveau régional et interrégional à l'intention des responsables de l'information, qui sont véritablement des intermédiaires clefs, afin de développer ce qui avait été mis en train en 1977 quant à leur participation et à l'ampleur du public atteint. Au cours des mois de 1978 précédant immédiatement la Conférence, il faudra continuer à intensifier les travaux d'information et accélérer encore ces travaux afin d'attirer au maximum l'attention et de susciter le dialogue sur la Conférence prochaine et les besoins qui y seront étudiés. Comme on peut le voir d'après le tableau 2 ci-dessus (rubriques 1 et 2), il y a un enchaînement logique dans la série d'activités qui va des efforts sur le plan national et des articles commandés spécialement dans les pays en développement (activités exécutées pour l'essentiel en 1977), aux rencontres régionales visant à donner des informations plus approfondies à un certain nombre de responsables de l'information des pays du tiers monde s'intéressant à ces questions et identifiés au cours des efforts d'information précédents, pour aboutir à la participation à la Conférence, qui donnera aux représentants des moyens d'information des pays du tiers monde l'occasion de travailler parmi des planificateurs de la coopération technique du monde entier, et de profiter ainsi de renseignements professionnels, ce qui leur permettra éventuellement, à ce stade, de constituer en quelque sorte un "réseau d'information" officieux pour la CTPD.

8. Les fonds destinés au financement des trois premières rencontres régionales pour les responsables de l'information de pays du tiers monde sont compris dans le crédit de 190 000 dollars approuvé pour 1977 par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires. Ces réunions doivent se succéder au cours des derniers mois de 1977. La dernière rencontre doit se tenir en janvier 1978 dans une quatrième région. Chacune de ces réunions régionales groupera des journalistes importants, éditeurs et autres représentants des moyens d'information, ainsi que des personnalités bien informées, spécialisées dans la CTPD, en vue de l'étude approfondie des notions et pratiques propres à cette coopération, telles qu'elles auront été identifiées au cours des préparatifs de la Conférence aux niveaux national, régional et international. La dernière rencontre, pour laquelle des fonds sont nécessaires, coûterait 15 000 dollars, soit un quart environ du montant total indiqué dans le tableau qui figure au paragraphe 30 du document A/CONF.79/PC/4. Sur la base de ce tableau, les dépenses à prévoir pour une rencontre en 1978 se répartiraient comme indiqué dans le tableau 3 ci-après :

Tableau 3

Rencontres régionales

(Dollars)

---

Besoins en personnel :

Directeur de la rencontre (P-4)	1 mois	3 000	
Agent des services généraux	1 mois	<u>1 300</u>	4 300
Frais de voyage de sept journalistes et de deux personnalités pour une rencontre d'une durée de six jours			
			8 500
Frais de voyage du directeur de la rencontre pour se rendre à la rencontre pendant 10 jours			
			1 200
Divers (y compris interprétation simultanée/matériel/techniciens)			
			1 000
			<hr/>
			15 000

---

9. C'est du même domaine d'activités que relève l'atelier prévu sur les lieux de la Conférence pour un certain nombre de responsables de l'information des pays du tiers monde. Ces responsables, ou du moins une partie d'entre eux, seraient choisis parmi les participants aux rencontres régionales précédentes, notamment les représentants des services de presse régionaux, et invités aux frais de l'Organisation des Nations Unies à un atelier spécial organisé sur les lieux de la Conférence, ainsi qu'à la Conférence elle-même, afin que les moyens d'information des pays du tiers monde puissent rendre compte de la Conférence de manière très complète et détaillée. Des personnalités bien informées, choisies pour cet atelier parmi les délégués et les autres personnes assistant à la Conférence, tiendraient avec les responsables de l'information plusieurs réunions d'information soigneusement préparées, des conférences de presse et des séances de mise au point d'un programme d'action consacrées à la CTPD comme dimension nouvelle de la coopération internationale pour le développement, aux moyens d'établir des relations propres à encourager la circulation sud-nord des données d'expérience en matière de développement (notamment entre moyens d'information) et aux aspects de la promotion de la CTPD qui sont liés au comportement et à l'éducation.

Tableau 4

Besoins en personnel pour l'atelier

(Dollars)

Directeur de l'atelier (P-4)	1 mois	3 000	
Agent des services généraux	1 mois	<u>1 300</u>	4 300
Frais de déplacement aller et retour jusqu'au lieu de la Conférence et faux-frais au départ et à l'arrivée pour 20 participants de toutes les régions en développement (1 235 dollars en moyenne par personne)			
			24 700
Indemnité de subsistance d'un montant de 38 dollars par jour pour 20 participants pendant 17 jours (12 jours à la Conférence, 3 jours à l'atelier et 2 jours de délai de route)			
			<u>13 000</u>
	Total		42 000

10. L'exposition de la Conférence (rubrique 3 du tableau 2 plus haut) est une autre activité qu'il faudra mener à son terme en 1978, sur la base de travaux accomplis à l'aide de fonds plus importants, et pour lesquels un crédit de 50 000 dollars avait été approuvé pour 1977. Pour tous les participants à la Conférence, notamment des destinataires essentiels du programme d'information sur la CTPD spécialistes et responsables de l'information b/ pour la première fois réunis à l'échelon international au même endroit, on a conçu l'exposition de la Conférence comme une présentation "vivante" de certains de ses objectifs essentiels. Cette exposition, et c'est ce qui fait sa valeur, sera à la fois un appui et un complément à la Conférence, ainsi qu'un de ses éléments digne par lui-même d'une analyse et d'un compte rendu. Les éléments et les buts de l'exposition ont été décrits de manière générale au paragraphe 33 du document A/CONF.79/PC/4, mais l'on commence à disposer de définitions précises des éléments concrets à présenter, grâce aux travaux préparatoires qui, au milieu de 1977, avaient déjà été entrepris pour toutes les régions. On espère par exemple exposer :

a) Des échantillons concrets de techniques appropriées en milieu rural, comme par exemple une maison de bambou construite d'une manière simple et peu coûteuse à partir de modules assemblés localement par des méthodes de production et de construction à forte intensité de travail - type de logement approprié pour de nombreuses régions rurales à faible revenu situées dans des pays producteurs de bambou; des installations pour le stockage de l'eau et des céréales au niveau du village, pour lesquelles des techniques d'autoconstruction permettent d'utiliser des matériaux locaux, également susceptibles d'une large utilisation dans les communautés rurales agricoles, et de petites unités utilisant le bio-gaz pour la production polyvalente d'énergie, d'engrais ou d'eau purifiée;

b) Des reproductions graphiques, des photographies ou maquettes illustrant l'utilisation et les effets d'autres techniques, procédés et produits mis au point ou adaptés dans les pays en développement, qui pourraient être plus largement utilisés s'ils étaient mieux connus. Il s'agira là d'éléments trop compliqués, coûteux ou encombrants pour être transportés sur les lieux de la Conférence;

c) Des échantillons concrets ou des présentations graphiques ou audiovisuelles d'articles industriels et manufacturés produits et disponibles dans les pays en développement participant à la Conférence; il s'agit là d'une idée qui est en cours d'élaboration avec le gouvernement du pays hôte.

11. Le coût total de l'exposition a été estimé à 80 000 dollars dans le budget de la Conférence pour 1977-1978. Cette somme seule permettrait de monter une exposition relativement petite et simple d'après les critères habituels relatifs par exemple aux foires technico-commerciales, même dans les pays en développement. Ce montant a été retenu dans l'espoir que certains pays offriraient des pièces d'exposition à peu de frais ou à titre gracieux et en assureraient notamment le

---

b/ Pour la définition de ces groupes, voir A/CONF.79/PC/4, par. 23.



transport à tarif réduit lorsque ce serait possible; que, bien planifiées, certaines activités d'information antérieures à la Conférence fourniraient du matériel utilisable ou adaptable pour l'exposition, que le manuel prévu sur les "techniques de base", dont il est question plus haut, pourrait être publié à temps pour la Conférence et utilisé pour éclairer ou compléter les idées maîtresses de l'exposition, enfin, que le gouvernement du pays hôte pourrait accepter de financer certains des coûts locaux de mise en place de l'exposition.

12. En dehors de cet élément peu coûteux ou, comme on l'espère, fournis à titre gracieux, il faut prévoir au budget de la Conférence des crédits pour les activités qui sont énumérées plus loin. Une ventilation réaliste des coûts par activité ne pourra guère être établie que lorsqu'on aura pu vérifier dans la pratique les hypothèses mentionnées plus haut au paragraphe 24, lorsque auront progressé, plus tard au cours de l'année 1977, le choix et la mise en forme plus précise des divers éléments de l'exposition provenant de toutes les sources, et lorsqu'on pourra commencer à prévoir les coûts pour les principales activités énumérées plus loin. Aux fins de l'établissement du budget, toutefois, on a déterminé un ordre général de grandeur qui figure en regard de chaque activité au tableau 5 ci-après. Les engagements de dépenses resteront en deçà du maximum de 80 000 dollars prévu pour les deux années 1977 et 1978 et du montant de 30 000 dollars prévu pour 1978, car on établira très soigneusement une projection des coûts avant d'engager aucune des dépenses et on ajustera selon que de besoin les montants estimatifs pour chaque activité.

Tableau 5

(Dollars)

Activité	1978 Prévisions de dépenses
Identification et choix définitifs pour l'exposition d'éléments représentatifs de toutes les régions, mis au point dans des conditions diverses de développement .....	a/
Acquisition de certains échantillons concrets .....	3 000
Conception, production et édition de matériel graphique, photographique et audio-visuel, ou achat et parfois adaptation de matériels existants de différents types .....	4 000
Emballage et transport (aller et retour) sur les lieux de la Conférence .....	9 000
Achat, montage et transport de stands, écrans et autre matériel d'exposition, ainsi que matériel nécessaire à la réalisation de panneaux explicatifs et descriptifs pour les différentes sections et pièces de l'exposition, traduction et montage desdits panneaux	10 000
Mise au point éventuelle d'un guide multilingue peu coûteux, imprimé ou sous forme de cassettes portatives, pour les visiteurs de l'exposition .....	4 000
Total pour 1978 .....	30 000

a/ Ces dépenses seront financées par le PNUD à l'aide des ressources existantes.

/...

13. Le compte rendu des activités de la Conférence sera assuré pour l'essentiel par le personnel du Service de l'information des Nations Unies. En outre, un rédacteur faisant partie des effectifs permanents du PNUD aidera à mettre les correspondants accrédités au courant des questions spécialisées, à établir des contacts avec les représentants des moyens d'information et des organisations non gouvernementales et à rassembler les éléments voulus pour les activités d'information projetées après la Conférence. Pour assurer le compte rendu de la Conférence, on aura besoin des services de fonctionnaires du Service de l'information (1 P-5, 6 P-4, 7 P-3, 3 P-2 et 2 G-5) dont les traitements coûteront au total 29 375 dollars. Le Service de l'information ne pouvant disposer de ces fonctionnaires pendant trois semaines pour ses activités ordinaires, il faudra lui allouer des crédits pour lui permettre de recruter à titre temporaire sur le plan local du personnel pour remplacer certains des fonctionnaires pris par la Conférence, personnel qui devra assurer le compte rendu d'autres réunions tenues au Siège au moment de la Conférence sur la CTPD. On évalue à 7 700 dollars les frais entraînés par le remplacement de ces fonctionnaires (deux fonctionnaires spécialisés dans le compte rendu, un éditeur, un fonctionnaire de la radio et un spécialiste de la télévision et de l'information cinématographique).

14. Dans le programme d'activités d'information décrit au paragraphe 31 du document A/CONF.79/PC/4, il est demandé d'ouvrir un crédit de 40 000 dollars pour financer une aide temporaire équivalant à 12 mois de travail d'un fonctionnaire de l'information et couvrir les frais de voyage connexes du personnel chargé d'assurer la gestion, le fonctionnement et la coordination de l'ensemble du programme. Le Comité préparatoire, à sa première session, a approuvé cette demande lorsqu'il a examiné l'ensemble du programme d'information et le budget correspondant. Cependant, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a indiqué qu'il y serait peut-être possible de réaliser des économies dans les deux cas en utilisant du personnel des services d'information d'organismes des Nations Unies, en particulier du Service de l'information de l'ONU.

15. Après avoir réexaminé la question, le Secrétaire général de la Conférence considère que les services d'information ne peuvent consacrer davantage de ressources en personnel aux activités d'information de la Conférence. Au PNUD, les spécialistes de l'information consacrent déjà plus de temps que prévu à la CTPD, d'autant plus que le personnel temporaire sur lequel on comptait et pour lequel un crédit avait été demandé dans le budget de 1977 de la Conférence n'a pas été recruté. Le Secrétaire général de la Conférence estime que les travaux relatifs à la CTPD des huit services d'information d'organismes des Nations Unies mentionnés au paragraphe 14 ci-dessus représentent une contribution importante au programme d'information de la Conférence, mais qu'ils ne sauraient remplacer les activités prévues dans ce programme. Le Service de l'information, pour sa part, fournit des installations de production ainsi que 18 mois de travail d'administrateur à la Conférence, soit l'équivalent de 37 000 dollars environ; on estime que le redéploiement de ressources supplémentaires risquerait d'empêcher le Service de l'information de mener simultanément à bien d'autres tâches qui lui ont été confiées par l'Assemblée générale.

16. Le Secrétaire général de la Conférence rappelle que le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies avaient déjà préparé ou fait approuver leur budget "information" pour 1977 et 1978 par leurs organes directeurs respectifs lorsque la résolution 31/179 de l'Assemblée générale relative à la convocation d'une conférence sur la CTPD a été adoptée le 21 décembre 1976. Dans ces conditions, il est convaincu que toutes les ressources existantes ont déjà été mobilisées dans les limites permises et qu'il ne lui reste d'autre recours que de demander un petit crédit supplémentaire de 13 900 dollars au titre du personnel temporaire et des frais de voyage connexes pour 1978.

-----